



Genève, le 8 décembre 2008

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Jeux olympiques d'hiver

Le Conseil d'Etat a pris connaissance de la position du [comité exploratoire GEJO2018](#) présentée ce jour à propos de la candidature genevoise à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018.

En préambule, le gouvernement relève les perspectives ouvertes par l'étude de faisabilité. Les infrastructures de la région, de même que l'expérience locale dans l'organisation de grands événements, permettraient à Genève de présenter une candidature crédible. Le Conseil d'Etat prend acte néanmoins des conclusions du comité et les partage. Il considère également que les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies pour présenter, avec de bonnes chances de succès, une candidature genevoise à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2018. Fait défaut, notamment, un soutien clair de la part des autorités fédérales et de Swiss Olympic.

En conséquence, le Conseil d'Etat s'engage d'ores et déjà à entreprendre les démarches nécessaires pour constituer un large front politique national, régional et cantonal, conditions indispensables au dépôt d'une candidature pour l'organisation des Jeux olympiques 2022.

Le gouvernement tient à souligner la qualité du travail effectué depuis un an par le comité exploratoire GEJO2018, sous la houlette de son président M. Marco Torriani. Il remercie chaleureusement tous ses membres pour leur remarquable engagement et leur enthousiasme.

Pour tout complément d'information :

M. Mark Muller, conseiller d'Etat, en contactant Laurent Forestier, secrétaire général adjoint responsable de la communication, DCTI, ☎ +41 (0)22 327 31 12 ou + 41 (0)79 240 83 67.